

Votants : 78

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 18 février 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 février 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

### FINANCES – SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

#### Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, Olivier MARIE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Nicolas MARJULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

#### Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

#### Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

#### Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

### FINANCES – SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.2224-1 et L.2224-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du 24 février 2014 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2014 du Budget Principal et des Budgets Annexes,

Considérant les instructions budgétaire et comptable M14 et M49

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2013149-0003 du 29 mai 2013 portant création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes de Plaine de Courance, et de l'extension à la commune de Germond-rouvre,

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2013358-0004 du 24 décembre 2013 relatif aux dispositions comptables et administratives consécutives à la création de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Considérant que les budgets annexes Accueil d'entreprises, Activités assujetties à TVA, Bâtiments, Camping de Marigny, Multi-accueil et Portage de repas ne disposent pas des ressources propres suffisantes pour assurer leur équilibre.

Considérant que les budgets annexes d'assainissement collectif et non collectif issues de la Communauté de Communes de Plaine de Courance disposaient d'une participation du budget principal, que toute suppression d'une prise en charge par ce dernier aurait pour conséquence une augmentation excessive des tarifs.

Considérant que ces montants sont inscrits au budget primitif 2014 à titre prévisionnel et pourront faire l'objet de modifications éventuelles au budget supplémentaire ou en décisions modificatives.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Décider le versement, par le budget principal d'une subvention d'équilibre aux budgets annexes selon le tableau suivant :

| Dépenses         |           | Recettes               |           |
|------------------|-----------|------------------------|-----------|
| Budget principal | 650 083 € | Activités assuj. à TVA | 113 255 € |
|                  |           | Accueil d'entreprises  | 117 032 € |
|                  |           | Bâtiments              | 55 620 €  |
|                  |           | Camping de Marigny     | 27 559 €  |
|                  |           | Multi-accueil          | 330 575 € |
|                  |           | Portage de repas       | 6 042 €   |

- Décider le versement, par le budget principal d'une subvention d'équilibre exceptionnelle aux budgets annexes selon le tableau suivant :

| Dépenses         |           | Recettes                 |           |
|------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| Budget principal | 210 627 € | SPANC                    | 17 737 €  |
|                  |           | Assainissement collectif | 192 890 € |

- Préciser que les participations financières aux budgets annexes seront réalisées en fin d'exercice au vu des réalisations et besoins constatés de chacun des budgets concernés.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR  
Vice-Président Délégué

